



BULLETIN MUNICIPAL



SCHILLERSDORF

DÉCEMBRE 2023 - N° 57

SOMMAIRE - DIVERS

♦ Mot du Maire	3
♦ Décisions du Conseil	4-6
♦ Budget 2023	7
♦ Du côté de nos écoles	8
♦ Les Schmubi's	9
♦ Elsassputz à Schillersdorf	10
♦ Inauguration de la MAM	11
♦ Nouveau virage pour l'ASS	12
♦ Activités à Schillersdorf	13
♦ Restaurant aux deux clés	14
♦ Adieu le presbytère	15
♦ Humour	16
♦ Matières à réflexion	17
♦ Histoires de Noël	18-19
♦ Communauté de Communes	20-21
♦ Visite du Syndicat des Eaux	22-23
♦ Nouveaux agents releveurs	24
♦ Location baux de chasse	25
♦ Parc des Vosges du Nord	26
♦ SMICTOM	27
♦ État Civil 2023	28-30
♦ A vos jeux...	31
♦ Infos pratiques et Infos communales	32-35

DECORATIONS DE NOEL 2023

Un grand bravo et un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation et mise en place des décorations de Noël. D'année en année, le village s'embellit et nous sommes particulièrement fiers et reconnaissants pour le travail de tous ces bénévoles.

Un bravo tout particulier à Éric BALZER qui a fabriqué la plupart des nouveautés en bois, à Anne RECHT pour la kütch et la déco avec les skis ainsi qu'au groupe des bricoleuses pour leur très belles réalisations accrochées au sapin à la Place de la Mairie.



Jeu de piste de Noël - 3^{ème} édition Sur la piste des étoiles

La paroisse de Sion vous propose à nouveau un jeu de piste au cœur du village pour cette période de Noël !

Un jeu à faire à votre rythme, en toute autonomie, sur un parcours d'environ 1 km et demi. Seul ou avec vos voisins, entre amis ou en famille, lancez-vous sur la piste des étoiles pour redécouvrir leurs rôles dans la grande histoire de la Nativité et de l'Épiphanie.

Les plus jeunes trouveront les petites étoiles en bois tout au long du parcours, les plus grands observeront les indications de la carte, les lecteurs prendront le temps de lire et répondre aux questions, avec ou sans l'aide de leurs aînés. Vos réponses vous permettront de trouver le code qui ouvre un coffre...

Du 17 décembre 2023 au 7 janvier 2024, récupérez une feuille de route et un crayon en libre-accès devant l'église de Sion (14 rue du Pasteur Schroeder, à côté de la mairie) pour vous lancer sur la piste des étoiles !



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

L'année 2023 touche à son terme dans un climat d'inquiétude palpable. Les conflits en cours -notamment celui qui a pris des proportions préoccupantes au Moyen-Orient- et la multiplication des propos et actes haineux en France et dans le monde, peuvent faire redouter une propagation des crises. Sur un autre plan, les phénomènes climatiques extrêmes auxquels nous sommes confrontés nous rappellent régulièrement la fragilité de notre belle planète. Il est souhaitable que chacun d'entre nous contribue à un certain apaisement, en veillant au respect des autres et de l'environnement, en privilégiant bienveillance et tolérance.



L'année écoulée a été fournie, dans notre commune, en événements divers, qui sont abordés dans ce bulletin.

Notre nettoyage de printemps a, malheureusement, été une grande réussite... en termes de quantité de déchets collectés. Prenons toutes et tous de bonnes résolutions afin que la collecte 2024 soit nettement moins importante !

La lourde et complexe procédure de renouvellement des baux de chasse s'est ajoutée, depuis plusieurs mois, aux dossiers gérés par la municipalité. Les candidatures retenues à la location permettront une gestion satisfaisante de la chasse, visant à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre chasseurs et usagers de la nature, n'oublions pas de respecter quelques règles simples : rester sur les chemins, éviter les promenades en forêt et aux alentours des miradors à des heures trop tardives, être attentifs à la signalisation en place lors de battues, tenir les chiens en laisse.

Nos amis à quatre pattes vivront eux aussi en meilleure harmonie avec nous, si leurs propriétaires veillent à ramasser leurs déjections et évitent qu'ils ne s'aventurent sur les terrains privés ou l'aire de jeu ou même qu'ils n'aboient de façon continue.

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre club Mosaïques, avec l'aide de certains amis et conjoints, nous a une fois de plus surpris en réalisant des décorations de Noël admirables. Je les remercie sincèrement : grâce à eux notre commune a revêtu ses habits de fête !

Mes remerciements vont également au conseil municipal, au personnel communal, aux enseignants et ATSEM, aux dirigeants d'associations et aux bénévoles, pour les efforts déployés et l'efficacité du travail réalisé durant cette année.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour les fêtes qui approchent, et vous souhaitons une année 2024 faste et sereine.

**Esch wensch Euch un eure Fameli e scheni Winachde
un e gsundes Neues Jahr !**

Marc KRAPPENBAUER



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2023 :

- **Forêt communale - Plan de coupe** : l'agent forestier présente l'évolution de l'exploitation de la forêt communale durant l'exercice 2022 ; des recettes plus importantes que prévues ont été enregistrées (résultat net de 29.000.- €) en raison des arbres en dépérissement suite aux conditions climatiques extrêmes de ces dernières années. La forêt subit un stress hydrique et thermique provoquant l'attaque de parasites. La situation est inquiétante dans les parcelles de hêtres, un peu meilleure dans les peuplements mélangés.

Programme des travaux d'exploitation et prévisions de coupes : 8.880.- € HT de dépenses d'exploitation et 25.210.- € HT de recette brute prévisionnelle pour les coupes, soit un bilan net prévisionnel de 16.330.- € HT. Exploitation de la parcelle 7 reportée en 2024 pour lisser les recettes sur 2 ans ; travaux sylvicoles en parcelle 6 pour un montant de 550.- € HT.

- **Revalorisation du poste d'agent d'entretien** : rémunération de ce poste à l'échelon 10 du grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de service de 7/35^{ème}.

- **Éclairage public** : suite aux recommandations gouvernementales dans le cadre du plan de sobriété énergétique, le projet d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit est soumis aux conseillers (réduction de la facture d'électricité et lutte contre les nuisances lumineuses). Les aménagements nécessaires seront réalisés par Électricité de Strasbourg mandaté par la Communauté de Communes compétente en matière d'éclairage public.

Le réseau d'éclairage public de la commune comporte 3 armoires électriques auxquelles sont rattachées 88 lampadaires (26 en ampoules led -lotissement, rue Klamm et derrière la Mairie moins énergivore, diminution d'intensité pour d'autres et dans la rue du Pasteur Schroeder extinction d'un sur deux à partir de 23h00).

Pour réaliser l'extinction de nuit, les armoires doivent être équipées d'horloges astronomiques, opération qui sera réalisée par Électricité de Strasbourg (intervention = 2.160.- € TTC pour une économie attendue de 1.500.- € TTC).

Il est décidé de réaliser les travaux de mise en place d'horloges astronomiques et de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 dans toutes les rues de la commune et d'en informer la population dès mise en place.



- **Subvention** : décision de verser une subvention de 30.- € par élève domicilié à Schillersdorf, participant à un voyage scolaire sur justificatif de participation.

- **Information concernant la station d'épuration d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf** : station datant de 1979 et en fin de vie. Des travaux de rénovation pour un montant de 1.285.000 € sont prévus à partir de février 2023, et une augmentation du tarif de l'assainissement a été votée qui passe de 2,08 €/m³ à 2,28 €/m³ en 2023

- **Recensement de la population** : opération réalisée du 19 janvier au 18 février 2023

Séance du 6 mars 2023 :

- **Désaffectation du Presbytère de la paroisse de Schillersdorf-Mulhausen** : étant donné qu'il est avéré qu'aucun pasteur ne sera plus nommé pour la paroisse et que le maintien en tant que presbytère ne se justifie plus, le conseil presbytéral demande la désaffectation du bâtiment en tant que presbytère. Les démarches en ce sens vont être entreprises auprès de la Préfecture et le bâtiment pourra être utilisé par la commune qui en est propriétaire.

- **Don de la paroisse d'un montant de 2.530;- €.**

- **Travaux MAM** : autorisation de signature au Maire dans le cadre des travaux d'aménagement extérieur (mise en place de portails et sécurisation des grilles en place) pour le dépôt d'une déclaration préalable.

- **Ochterputz – Elsassputz** : opération réalisée en date du samedi 1^{er} avril 2023 de 8h30 à 12h00



- ▶ **Informations MAM** : trois assistantes maternelles sont en place, à partir de septembre une quatrième vient rejoindre l'équipe. Accueil de 12 enfants et 21 inscriptions pour la rentrée (les enfants n'étant pas présents en même temps) avec la répartition suivante : 11 de Schillersdorf, 3 de Bischholtz, 3 de Mulhausen et 4 enfants hors RPI.

Séance du 17 mars 2023 :

- ▶ **Travaux MAM** : attribution des travaux extérieurs à la Société EB Serrurerie pour un montant de 12.997.- € HT
- ▶ **Chasse communale** : les baux de chasse vont être renouvelés pour une période de neuf ans soit du 2 février 2024 au 1er février 2033. La procédure de location se fait en 2 phases : consultation des propriétaires et relocation. La décision est prise de consulter les propriétaires par écrit.
Constitution de la Commission Consultative de la chasse (4C) : le Maire est désigné en tant que Président et MM. MAHLER Etienne et MERCKLING Claude (adjoints au maire) en qualité de représentant de la commune.
- ▶ **Changement des panneaux d'entrée du village par la CEA**

Séance du 5 avril 2023 :

- ▶ **Affectation du produit de la chasse** : Versement de la moitié de la recette de la location des lots de chasse perçu par la commune, soit un montant de 4.025,00 € en compensation des cotisations foncières dû à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin par les propriétaires de terrains non bâtis (12.486 € pour l'exercice 2023, montant stable par rapport à 2022).
- ▶ **Vote des taux d'imposition des taxes locales** : depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 et ce jusqu'en 2022 (réforme de la fiscalité directe locale). A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales (référence à l'article 1636 B sexies du CGI).
Il est décidé, de maintenir les taux pour 2023 à leur valeur de 2022, soit :
 - ◆ Taxe d'habitation (TH) : 14,74 %
 - ◆ Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 24,42 %
 - ◆ Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 35,98 %

- ▶ **Vote du compte de gestion et du compte administratif 2022 :**

Dépenses de fonctionnement	: 274.912,48 €
Recettes de fonctionnement	: 331.457,07 €
<i>Excédent de fonctionnement de</i>	<i>: 56.544,59 €</i>
Dépenses d'investissement	: 233.591,80 €
Recettes d'investissement	: 138.678,36 €
<i>Déficit d'investissement de</i>	<i>: 94.913,44 €</i>

Ceci représente donc un déficit pour l'exercice 2022 de 38.368,85 €.

Avec prise en compte des résultats de l'exercice 2021, le résultat global de clôture pour 2022 est le suivant :

Excédent de fonctionnement :	212.309,61 €
Déficit d'investissement :	62.977,67 €

Soit un excédent global de clôture de : 149.331,94 €

- ▶ **Pour les données concernant le budget primitif de l'exercice 2023, voir page 7**
- ▶ **Approbation du contrat de territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim avec la Collectivité Européenne d'Alsace pour la période 2022-2025**
- ▶ **Extinction de l'éclairage public à partir du jeudi 13 avril 2023 de 23h00 à 5h00.**
- ▶ **Vente de bois le vendredi 14 avril 2023**



Séance du 30 mai 2023 :

- ▶ **Assurance statutaire – Mandat d'étude pour le Centre de Gestion**
- ▶ **Adhésion au service commun – Volet prévention** : Mise à disposition d'un assistant prévention par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre
- ▶ **Signature d'un avenant à la charte de l'accompagnateur avec la Région Grand Est**

Séance du 18 septembre 2023 :

- ▶ **Commission de contrôle des listes électorales** : cette instance veille à la régularité des listes électorales et statue sur les recours administratifs déposés par les électeurs. Elle est instaurée pour une durée de trois ans et se compose d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet et d'un délégué du tribunal judiciaire désigné par son Président. Mme CURTO Aïcha est désignée en tant que membre titulaire et Mme BALZER Vanessa en tant que suppléante.
- ▶ **Baux de chasse communaux - Période de 2024 à 2033** : Approbation de la constitution et du périmètre des lots de chasse ainsi que des caractéristiques des lots et du mode de location.
- ▶ **Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus par l'intermédiaire du Centre de Gestion.**
- ▶ **Modification de la durée hebdomadaire d'un agent** : augmentation de la quotité horaire hebdomadaire de l'ATSEM (aide maternelle) de 24 à 26 heures pour la prise en compte de l'accompagnement dans le bus scolaire.
- ▶ **Éclairage public** : après une période d'essai, décision de maintenir l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00, cette mesure n'ayant pas suscité d'opposition.
- ▶ **Marché de Noël** : samedi 2 décembre 2023 de 15h00 à 20h00
- ▶ **Information presbytère** : le Maire indique aux conseillers que le bâtiment a été mis en location à compter du 1er septembre 2023 suite à une demande urgente d'une personne cherchant un logement pour elle et ses enfants.



Séance du 23 octobre 2023 :

- ▶ **Loyers et fermages - Exercice 2023** :
 - Maintien du tarif de 120 €/box pour la location dans le hangar communal rue du Moulin,
 - de porter le tarif à 90 € pour la location de la parcelle Roettel,
 - et d'augmenter de 0,04 € la location des terres communales, ce qui porte de 1,25 € à 1,44 €/are le tarif selon la localisation.
- ▶ **Baux de chasse communaux - Période de 2024 à 2033** : Agrément des candidatures et approbation des conventions de gré à gré

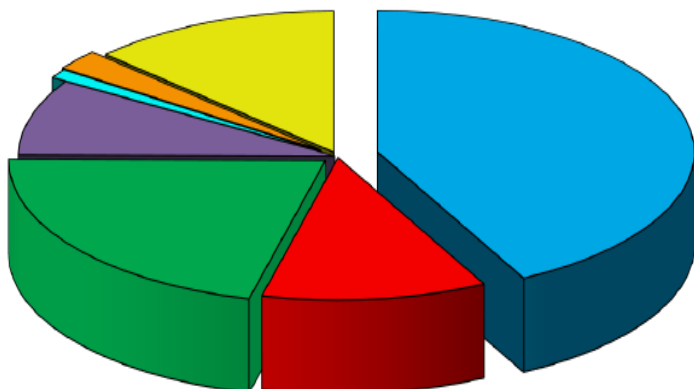
Séance du 12 décembre 2023 :

- ▶ **Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion** : cette assurance couvre en partie les frais liés aux absences pour maladie des agents communaux.
- ▶ **Nomination d'un estimateur de chasse** : suite à la relocation des lots de chasse, il convient de désigner un estimateur pour les dégâts causés par les gibiers autres que sangliers.



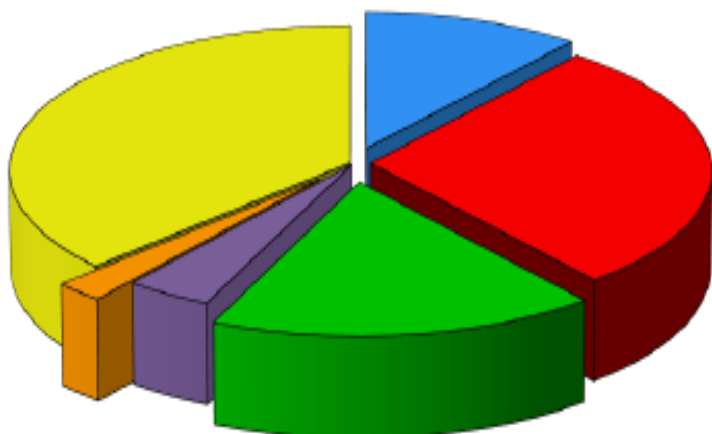
BUDGET PRIMITIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT Dépenses (Total de 445.000,00 €)



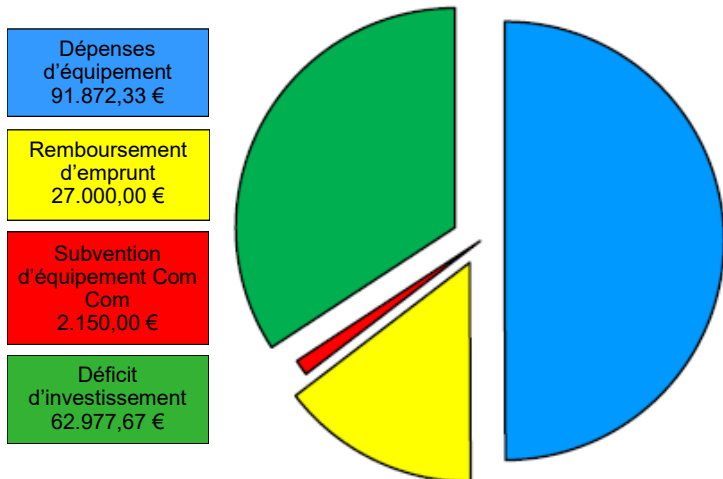
Charges à caractère général	→ 188.630,00 €
Charges de personnel	→ 51.070,00 €
Contribution Com Com et SDEA	→ 94.750,00 €
Charges de gestion courante	→ 38.350,00 €
Charges financières	→ 4.500,00 €
Charges exceptionnelles et provisions	→ 22.350,00 €
Virement à la section d'investissement et opérations d'ordre	→ 23.000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT Recettes (Total de 445.000,00 €)

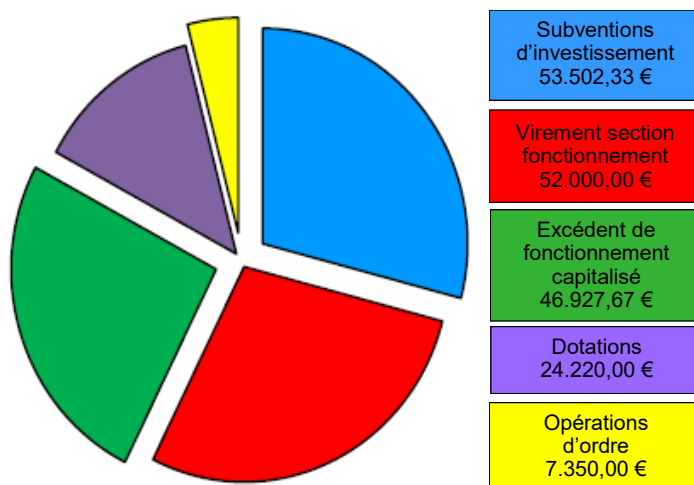


Ventes de produits et atténuation de charges	→ 48.303,06 €
Impôts et taxes	→ 126.000,00 €
Dotations et participations	→ 77.815,00 €
Produits de gestion courante	→ 17.500,00 €
Reprises de provisions	→ 10.000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	→ 165.381,94 €

SECTION INVESTISSEMENT Dépenses (Total de 184.000,00 €)



SECTION INVESTISSEMENT Recettes (Total de 184.000,00 €)





Quand 2 classes se métamorphosent en orchestre...

Pour la 3^e année consécutive, les élèves du RPI participent au dispositif « Orchestre à l'école ». Les élèves de CM2 en sont à leur 3^e année d'apprentissage d'instruments de la famille des cuivres (trompettes, trombones, cos, euphoniums). Deux enfants de CM1 se sont joints à eux afin de compléter l'orchestre.

Les élèves des autres niveaux ne sont pas en reste. Après avoir pratiqué, les années précédentes, des percussions, de la flûte et du chant, ils se sont lancés dans un ambitieux projet...



En effet, M. Ackermann, directeur de l'école de musique de Bouxwiller, leur a lancé un défi d'envergure : créer un orchestre !

Il a donc composé une pièce spécialement pour l'occasion. Du CP au CM2, chaque enfant a son rôle : les cuivres, les métalphones, les carillons, les flûtes, les triangles, les cymbales et les tambourins. D'abord séparément, chaque pupitre apprend sa partie avec beaucoup de sérieux. Puis, petit à petit, les différentes parties s'articulent entre elles et la magie opère... la musique résonne !

Les enfants font preuve de beaucoup de sérieux et d'application. Leur récompense sera le succès rencontré lors du concert du 2 décembre 2023 à l'église de Schillersdorf.

L'ambiance est studieuse mais n'empêche pas la bonne humeur et la détente... Les grands partagent la récréation avec les petits !



LES SCHMUBI'S...



De gauche à droit debout : **Carole HEINTZ** (vice-trésorière), **Delphine KRUCH**, **Alina WINLING** (vice-secrétaire), **Aïcha CURTO** (présidente).

Assis : **Pauline DIFFINE** (secrétaire) et **Mickaël DIFFINE** (Trésorier).

Après de nombreux appels aux recrutements, nous comptons deux nouveaux membres dans l'association mais également un départ. Bienvenue à Delphine KRUCH et Alina WINLING.

Nous tenons à remercier Perrine FINTZ pour son engagement sur ses deux années et la prise en main en tant que présidente sur le mandat 2022/2023.

Pour la suite qu'en est-il ?

Après mûre réflexion quant à l'avenir des Schmubi's et au vu du nombre de membres, nous avons décidé malgré tout de continuer l'aventure, mais sous un autre angle.

En effet, cette année sera uniquement consacrée à des activités ou sorties extrascolaires.

Nous souhaitons par cette année de transition, proposer quelques nouveautés mais surtout avoir plus d'occasions pour rencontrer les parents, et leur permettre également de mieux échanger avec l'équipe. Nous espérons ainsi promouvoir l'APE des Schmubi's, être plus nombreux pour mener des actions. L'un de nos objectifs étant d'avoir les moyens de subventionner les projets des écoles pour l'année scolaire 2024/2025.

Certaines actions seront mises en place pour financer ces projets, comme la fameuse vente de chocolats à Pâques.

Au plaisir de partager ces moments avec vous et vos enfants.

Contact.schmubis@gmail.com

L'APE des Schmubi's



ELSASSPUTZ À SCHILLERSDORF...

Malgré la pluie et le vent, 23 personnes se sont déplacées suite à l'appel du conseil municipal pour le "Elsassputz" organisé en partenariat avec la CEA. De 11 à 79 ans, tout le monde s'est senti concerné !

Pendant une semaine, les agents d'exploitation des 35 Centres d'Entretien et d'Intervention ont été déployés sur les 6.410 kilomètres de routes alsaciennes afin de procéder à un grand ramassage des déchets. Chaque commune a été invitée à compléter ce nettoyage en prenant en charge les routes et chemins du ban communal. Et c'est ainsi que les habitants de Schillersdorf se sont retrouvés ce 1^{er} avril 2023, équipés de gilets jaunes, de gants et de sacs poubelles mis à disposition par la CEA.

Divisés en petites équipes, chacun a ramassé (et trié) un nombre bien trop important de déchets : bouteilles, canettes, papiers, sachets mais aussi plus surprenant, un grand nombre de couches bébé parsemées tout au long des fossés. Une fois débarrassé du verre, c'est une remorque bien remplie qui sera amenée à la déchetterie.

Après plus de deux heures de ramassage, les participants ont pu se réchauffer autour d'un apéritif offert par la commune. Merci à tous les courageux qui ont fait une bonne action pour la planète et pour notre bien-être, nul doute que nous remettrons (malheureusement) cela l'année prochaine.



Pour rappel :

Déposer ses ordures ménagères est interdit par la loi et passible d'une amende d'un montant maximum de 1.500 €, porté à 3.000 € en cas de récidive : "Est puni [...] le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule [...]." Article R635-8 du Code pénal.



INAUGURATION DE LA MAM...

Le samedi 24 juin 2023, M. le maire a inauguré la MAM « s’Kinderhiesel » : une structure d’accueil privée (Maison d’Assistants Maternels) de 20 places pour les enfants jusqu’à 10 ans.

L’aventure a démarré par la création d’une association en 2022. Puis, cela a été un travail de longue haleine (dossier CAF –Caisse d’Allocations Familiales, recherche de subventions, rencontre relais parents-enfants, etc.) pour réunir informations, financements et bien sûr faire tous les travaux nécessaires à la mise aux normes du local. Ces derniers ont été finalisés fin novembre 2022 et la commune a obtenu entre temps le versement de toutes les subventions promises, à savoir un montant de 107.057 € de la CAF et 32.341 € de la Région Grand Est sur un montant total de 156.059 € HT de travaux.

C’est ainsi que sous un beau soleil, accompagné par notre député M. Patrick HETZEL, par la Présidente du conseil d’administration de la CAF 67, Mme Frédérique MEYER, par les représentants de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, par notre maire honoraire M. Bernard BRUMBTER et bien sûr par les assistantes maternelles de la MAM que notre maire a pu couper le ruban sous les applaudissements.



Les élus et invités ont ensuite pu profiter d’une visite commentée de la MAM avant de trinquer autour d’un verre de l’amitié offert par l’association.

En fin d’après-midi et jusqu’à tard dans la soirée, le grand public a pu également profiter d’une visite de la MAM ainsi que d’une petite restauration servie à l’occasion des portes ouvertes. Une opportunité pour toute l’équipe de partager un moment convivial et de présenter la structure.

Rendez-vous est déjà pris pour l’année prochaine. Il n’y aura pas de ruban à couper, mais la convivialité sera toujours au rendez-vous !



Anne RECHT



NOUVEAU VIRAGE POUR L'AS SCHILLERSDORF...

L'AS Schillersdorf a terminé la saison 2022/2023 sur une excellente 3^{ème} place sur le podium de la D2 pour l'équipe 1 (37 points, 47 buts marqués, 33 buts encaissés) et une 10^{ème} place pour l'équipe 2 (27 points, 55 buts marqués, 45 buts encaissés). Superbe travail des deux entraîneurs Pascal JOSEPH et Paulo MACHADO.

Ces très bons résultats n'ont cependant pas pu masquer les problèmes de renouvellement d'effectifs vieillissants et trop juste en nombre de joueurs.

Ces réflexions ont conduit le comité du club à envisager différentes pistes et suite à un contact avec un dirigeant du club voisin de l'AS Ingwiller, le pas a été franchi pour une entente entre les clubs de l'AS Ingwiller, l'US Menchhoffen et l'AS Schillersdorf.

La logique sportive a été respectée, ces mêmes clubs ayant déjà partagé une entente Jeunes durant une bonne dizaine d'années. Ayant bien fonctionné au niveau des Jeunes, il n'y a aucune raison que cette entente ne fonctionne pas avec des adultes, à priori plus matures et responsables.

La réunion commune entre les comités du 7 juillet 2023 a permis de clarifier la marche à suivre et de fixer les engagements.

Six équipes ont été engagées pour la saison 2023/2024 :

Equipe 1 : joue en R3. Entraîneur : Cédric BACHERE

Equipe 2 : joue en D2. Entraîneur : Paulo MACHADO

Equipe 3 : joue en D4. Entraîneur : Yves MINCI

Equipe 4 : joue en D7. Entraîneur : Patrick ACKERMANN

Equipes 5 : vétérans groupe A. Responsable : Jean-Philippe RUCH

Equipe 6 : vétérans groupe C. Responsable : Patrick ACKERMANN

Pour l'instant, les résultats sont excellents pour les équipes 1 (3^{ème} au classement) et 2 (1^{ère} au classement), mitigés pour les équipes 3 et 4 (dernières de leur classement). Dans le fonctionnement au quotidien, les relations entre joueurs, coaches, dirigeants et accompagnateurs se révèlent excellentes, la volonté de travailler ensemble est évidente et très encourageante pour le futur de l'Entente.

Merci aux présidents Louis FUTTERER et Jean-Charles HANDWERK pour leur accueil et leur bienveillance.

L'AS Schillersdorf est toujours bien vivante, forte de ses 39 licenciés, la nouvelle dynamique laisse augurer d'un avenir prometteur.

Vive l'AS Schillersdorf !



Équipe 2 de la nouvelle entente



ÇA BOUGE À SCHILLERSDORF...

Nouvelle année rime souvent avec bonnes résolutions !

Alors si vous avez envie de bouger, d'apprendre de nouvelles choses ou tout simplement de vous retrouver, voici les activités proposées dans le village:

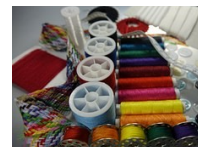
- ◆ Tous les mardis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 14h00 à 16h00 : permanence à la **BIBLIOTHEQUE - BMS (Mairie de Schillersdorf)**.

Référente : Mme Yvette LANDIER - Renseignements : bms.schillersdorf@wanadoo.fr



- ◆ Tous les mardis à partir de 19h00 (petite salle) : **SOIRÉE AUTOUR DU FIL** (tricot, crochet, couture, broderie...). Ouvert à tous, débutants comme confirmés. Soirée gratuite.

Renseignements : kinderhiesel67@gmail.com



- ◆ Tous les mercredis, de 9h00 à 10h15 et de 10h30 à 11h45 (petite salle) : **YOGA** - Sur inscription chez Mme Elke SCHNEIDER

Renseignements : elkeschneideryoga@gmx.de



- ◆ Tous les mercredis : **MARCHE** (environ 15 kms de marche soutenue en 3h) Ouverts à tous et gratuit. Rendez-vous à la Salle Polyvalente à 13h30 précises



- ◆ Tous les jeudis de 18h30 à 20h30 : **BADMINTON**

Ouvert à tous (enfants sous la responsabilité des parents). 30€ par an.

Référent : M. Eric JACKY. Renseignements : eric.jacky96@gmail.com



- ◆ Tous les jeudis de 19h30 à 21h30 : **FOOTBALL**

Référent : M. Eric JACKY. Renseignements au 06.46.98.28.59 ou eric.jacky96@gmail.com



- ◆ Vendredi : **ATELIERS D'VEUIL** pour enfants par le Relais Petite Enfance de la Communauté des Communes de Hanau-La Petite Pierre
Certains vendredis matin de 8h à 12h de septembre 2023 à juillet 2024 (demander les dates exactes)

Référente: Sabrina au 03.88.89.69.50 ou 06.07.43.26.39 - Mail:

rpe@hanau-lapetitepierre.alsace

Envie de vous investir dans la vie associative du village ? Ces associations sont toujours à la recherche de bénévoles :

- ➔ Association Sports et Loisirs (ASL)
Président : M. Eric JACKY –Tél. : 03.88.89.53.64

- ➔ Association sportive de Schillersdorf (ASS) - football
Président : M. Raymond PHILIPPS

- ➔ Association des parents d'élèves les Schmubis
Présidente : Mme Aïcha CURTO - contact.schmubis@gmail.com

- ➔ Association le bonheur sur pattes (médiation animale)
Présidente : Mme Aïcha CURTO

- ➔ Association s'Kinderhiesel - la maison de Marco (MAM)
Présidente : Mme RECHT Anne - Contact : Kinderhiesel67@gmail.com



RESTAURANT AUX DEUX CLÉS...

C'est en juin dernier, après 31 années d'activité à Schillersdorf, que la patronne du restaurant Aux Deux Clés, Elfriede MEHL décide de tirer sa révérence. A 65 ans, elle va enfin pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.

Nous nous souviendrons de tous ces bons moments passés en toute convivialité en ce lieu, que ce soit en famille ou entre amis.

Cette fermeture laisse un goût d'amertume, car à ce jour, le restaurant cherche toujours un repreneur pour prolonger la tradition et continuer à faire vivre le village.



Elfriede, un grand merci pour toutes ces années de bons et loyaux services, d'hospitalité et de convivialité. Longue et belle retraite à Marcel et à toi !



ADIEU LE PRESBYTÈRE...

En remplacement de l'ancien presbytère, la commune de Schillersdorf a fait construire en 1740 un nouveau et grand presbytère tel qu'il se dresse aujourd'hui sur le Kerichbuckel à côté de l'église. En 283 ans, il a été témoin de bien des crises, de drames, de réjouissances, qui ont affecté la paroisse de Schillersdorf-Mulhausen. Témoin aussi de la construction de l'église actuelle de Schillersdorf en 1851 (en remplacement de l'ancienne église devenue trop petite) et de la disparition du cimetière joutant l'église en 1878.

Il a hébergé 17 pasteurs ainsi que leur famille : RAPP Gottfried, MOLTHER Christian, SCHROEDER Johann, SCHROEDER Christian, LEMMBKE Georges, SCHAEFFER Jean, JAEGER Frédéric, HELDT Julius, WESTPHAL Théodore, FAULLIMEL Théodore, SIEGWALT Emile, WEHRUNG Marc, KUHN Georges, GUERRIER Richard, NICKLAUS Marc, KOPP Pierre et KOENIGER Renaud.

Mais un presbytère est bien plus qu'un hébergement pour pasteurs. Lorsqu'une famille était frappée d'un drame, il n'existait pas de cellules psychologiques, c'est le pasteur qu'on allait voir pour trouver réconfort et espoir. Nombre de soucis personnels et familiaux ont pu y être discutés ou résolus. Le presbytère permettait de faire vivre une paroisse : réunions du conseil presbytéral, cours de catéchisme, de musique, préparations au baptême, au mariage, rencontres du groupe de jeunes, de l'école du dimanche, répétitions de la chorale, de la fanfare, centre de vacances d'été pour enfants, fêtes paroissiales. Les paroissiens se retrouvaient pour discuter, pour se former, pour tricoter, pour chanter, pour bricoler, pour approfondir leur foi... c'était un lieu de vie.

La bibliothèque paroissiale permettait de s'instruire mais aussi de s'évader et de découvrir le monde, par la lecture de romans, de récits missionnaires, de biographies de héros des temps anciens, profanes ou bibliques. Elle est maintenant conservée dans l'église, témoin de ce que fut une bibliothèque paroissiale au 19 et 20ème siècle. Merci aux récents rénovateurs de l'église d'avoir pensé à créer des armoires dans l'entrée, bien utiles. Il est d'ailleurs possible de louer un des 600 livres, par exemple à la sortie d'un culte.

Depuis la confirmation par la Direction de notre Église que la paroisse n'aura plus de pasteurs à héberger, en raison de la diminution du nombre de paroissiens et de pasteurs, par les regroupements de paroisses engendrés, notre presbytère est maintenant vide ; et ce malgré les argumentations et propositions du conseil presbytéral pour accueillir un pasteur.

Des membres du conseil ont ensuite cogité pour trouver une autre et nouvelle utilité à ce bâtiment qui compte quand même 8 chambres spacieuses aménagées avec un beau parquet, un magnifique grenier carrelé de tomettes, et un extérieur (gloriette atypique, grand jardin, verger et hangar avec petite étable) ! Alors, les idées ne manquaient pas (une salle paroissiale conviviale, un endroit pour permettre des rencontres fraternelles, pour un projet social ou médical, pour héberger un pasteur à la retraite, pour loger une communauté de croyants ou d'étudiants, pour accueillir des réfugiés chrétiens de pays en guerre, y créer une école alternative chrétienne, une crèche, l'adapter pour accueillir des personnes âgées, le transformer en un musée utile et vivant, le proposer à une autre structure pour y créer un lieu de formation avec logement sur place, etc) les possibilités sont nombreuses, certaines seraient bien nécessaires, intéressantes et prometteuses... mais les finances de la paroisse ont vite fait évaporer ces rêves.

Le presbytère est maintenant restitué à la commune qui en dispose pour un futur projet, que tous espèrent beau et utile, car ce bâtiment qui a un vécu et une vraie âme, le mérite bien.

La page du presbytère se tourne, l'occasion d'être reconnaissant envers tous ceux et celles qui l'ont entretenu, embelli et fait vivre. Alors adieu le presbytère, et bonjour à son nouveau devenir.

*** Depuis début septembre le bâtiment a été mis en location par la Commune**

Charles DUCHMANN



HUMOUR ET DÉTENTE



En 2023 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit : «Une fois encore, la terre est devenue invivable. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits et je détruis tout.»



Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale. «Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait ! Demain il va commencer à pleuvoir !»

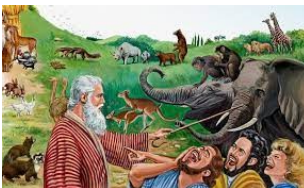


«Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé :

- J'ai essayé de bâtir l'arche mais il faut un permis de construire et l'inspecteur me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie.
- Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de copropriété et obstrue-leur vue. J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord.
- L'Urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.
- La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples Associations pour La Protection de l'Environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'Environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire de préserver ces espèces, rien n'y a fait.



- J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux parce que je les soustrayais contre leur gré à leur milieu naturel et que je les enfermais dans des pièces trop exigües.



- Ensuite, l'agence gouvernementale pour le Développement Durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge
- Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et, dans tous les cas, syndiqués.
- Enfin le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour «tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme dangereuses.»

«Aussi, pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné ce projet. »

Aussitôt les nuages se dissipent, un arc-en-ciel apparait et le Soleil luit.



«Mais tu renonces à détruire le monde ?» demande Noé.

«C'est inutile, répond Dieu, l'Administration s'en charge.»



Un belge est sur l'autoroute en train de pousser avec grande peine une superbe Porsche 911. Un motard de

la police l'aperçoit et lui propose son aide :

- Bonjour, vous êtes en panne ?
- Non, non, tout va bien, elle est toute neuve !
- Alors, pourquoi vous poussez votre voiture comme ça ?
- C'est le concessionnaire, il m'a dit : 50 en ville maximum et toutes les semaines, vous la poussez un peu sur l'autoroute !

Un monsieur entre dans une pharmacie et demande :

- Avez-vous des lunettes ?
- Pour le soleil ?
- Non, non pour moi !



MATIÈRES À RÉFLEXIONS...

TRÈS EMOUVANT !

Les derniers mots de **Steve Job**, le fondateur de Apple, de l'iphone et de l'ipad, avant sa mort... :



Je suis arrivé à l'apogée du succès dans le monde des affaires. Aux yeux des autres, ma vie est un exemple de réussite. Cependant, en dehors du travail, j'ai eu peu de joie. En fin de compte, la richesse est tout simplement un aspect de la vie auquel je me suis habitué.

En ce moment, allongé sur mon lit de malade et me rappelant toute ma vie, je me rends compte que toute la reconnaissance mondiale et la richesse qui m'ont rendu si fier de moi, ont pâli et ont perdu tout sens devant la mort imminente.

Dans l'obscurité, je vois les clignotants verts des appareils médicaux, entend leur ronflements mécaniques et ne peut que sentir que le souffle de l'esprit de la mort s'approche de plus près...

Maintenant, je sais que lorsque nous avons accumulé suffisamment de richesses au cours de notre vie, nous devrions poursuivre d'autres quêtes qui ne sont pas liés à la richesse... Cela devrait être quelque chose de plus important comme peut être les relations avec les autres, l'art, un rêve de jeunesse, etc... La recherche illimitée de la richesse ne fera que transformer une personne en un être tordu comme moi.

Dieu nous a donné l'intelligence pour ressentir la présence de l'amour dans le cœur de tout un chacun, et non les illusions provoquées par la richesse. La richesse, pour laquelle j'ai tant lutté et que j'ai obtenue dans ma vie, je ne peux pas l'emporter avec moi. **Ce que je peux emporter, ce ne sont que les souvenirs résultant de l'amour. Ce sont là les vraies richesses qui vous suivent, vous accompagnent, qui vous donnent la force et la lumière pour continuer.** L'amour peut voyager des milliers de kilomètres. La vie n'a pas de limite. Allez où vous voulez aller... Atteignez la hauteur que vous souhaitez atteindre. Il est dans votre cœur et dans vos mains.

Quel est le lit le plus cher du monde? C'est le lit de malade... Vous pouvez engager quelqu'un pour conduire votre voiture à votre

place, pour vous faire gagner de l'argent, mais vous ne pouvez engager personne pour tomber malade à votre place.

Les biens matériels perdus peuvent être retrouvés. Mais il y a une chose qui ne peut jamais être retrouvé quand on la perd : **c'est la Vie.**

Quel que soit le stade de la vie, ou nous sommes à l'heure actuelle, nous devons un jour faire face au moment où le rideau tombe.

Je vous souhaite beaucoup d'amour pour votre famille, pour votre conjoint, pour vos amis. Prenez soin de vous. Aimez les autres.

C'EST CELA LA RICHESSE, L'AMOUR MANIFESTE.-

LES RETRAITÉS

Comment se fait-il qu'avec la retraite, certains deviennent simplement «âgés», alors que d'autres deviennent «vieux» ?

C'est parce qu'être âgé, c'est différent qu'être vieux.

Alors que l'âgé pratique le sport, la découverte, les voyages, le vieux se repose.

Alors que l'âgé a de l'amour à donner, le vieux accumule les jalousies et les rancœurs.

Alors que l'âgé fait des plans pour son futur, Le vieux n'a que la nostalgie du passé.

Alors que l'agenda de l'âgé comprend surtout des lendemains, le calendrier du vieux ne contient que des «hier»;

Alors que l'âgé apprécie les jours à venir, le vieux souffre du peu de jours qui lui restent.

Alors que l'âgé fait des rêves en dormant, le vieux fait des cauchemars.

Il n'est pas question pour moi, pour nous, d'être vieux. Nous pouvons être âgés, peut-être, mais nous ne voulons pas être vieux, car, nous avons tant d'amour à donner, tant de projets à réaliser, tant de choses à faire, que nous n'avons ni le droit ni le désir d'être vieux.

En tous les cas, c'est ce que je vous souhaite, à toutes et à tous, pour ces prochaines années !



Auteur inconnu



HISTOIRES DE NOËL

Rudolf le petit renne au nez rouge

Autrefois, il existait un petit renne que l'on nommait Rudolf, ce n'était pas un renne comme les autres, car celui-ci avait un joli nez rouge. Mais ce petit renne était bien triste, car un jour il se retrouva orphelin à cause de la cruauté d'un chasseur. Peiné de son sort, le petit renne au nez rouge se réfugia un jour dans la forêt, il voulait se retrouver seul, car ses amis n'arrêtaient pas de se moquer de lui.



Un soir, alors que Rudolf tremblait de froid, un ange se présenta à lui et lui demanda pourquoi il était seul dans une si grande forêt et pourquoi il pleurait toutes les nuits. Hésitant au début, Rudolf finit par tout raconter à l'ange et il se rendit compte que ça lui faisait du bien. L'ange l'écouta sans jamais l'interrompre.

Quand Rudolf eut fini de parler, l'ange lui dit qu'il pouvait l'aider et qu'il connaissait un homme bon qui saurait comment faire pour que le petit renne surmonte sa peine. Le petit renne au nez rouge se dit qu'il n'avait plus rien à faire ici et décida donc de suivre l'ange.

Ils arrivèrent tous deux dans un petit village, il planait dans l'air une odeur de pain d'épices et de chocolat. Une personne pas haute comme trois pommes les salua et Rudolf sourit pour la première fois depuis bien longtemps. Ils arrivèrent devant une maison qui était décorée avec milles illuminations et un énorme sapin. L'ange tapa trois fois à la porte et celle-ci s'ouvrit.

Rudolf fut ébloui par la lumière qui se trouvait à l'intérieur, ils avancèrent et le petit renne vit un drôle de personnage, tout de rouge vêtu, les joues roses et rebondies, une barbe blanche bien fournie et un énorme ventre, c'était le Père Noël. L'ange lui raconta l'histoire de Rudolf et le Père Noël touché par celle-ci décida de prendre le petit renne sous son aile.

Il commença par lui donner quelque chose à manger, car Rudolf mourrait de faim, puis il lui présenta d'autres rennes et le Père Noël dit à Rudolf : «Nous serons à présent ta nouvelle famille Rudolf». Le petit renne était tellement heureux que son nez se mit à briller de la plus belle des lumières et le Père Noël lui demanda donc, s'il acceptait de faire parti de l'attelage du Père Noël, car son nez pourrait l'éclairer dans la nuit. Rudolf accepta et devint le renne du Père Noël.

Depuis chaque soir à Noël, si on fait bien attention on peut voir dans le ciel une lumière scintiller.

Connaissez-vous la légende des quatre bougies de l'Avent ?

Quatre bougies se consumaient lentement...

La première bougie soupirait en disant : *«Mon nom est la Paix, je brille d'une lumière très claire, mais les humains ne souhaitent pas la paix, il ne me veulent pas»*. La flamme se réduit et s'éteint.

La deuxième bougie dit : *«Mon nom est la Foi, mais je suis devenue superflue. Les humains ne souhaitent plus connaître Dieu. Ma flamme n'a plus de sens»*. Elle s'éteint.

Triste et avec une douce voix, la troisième bougie dit : *« Mon nom est Amour, je n'ai plus la force de brûler, les humains m'ignorent, ils ne voient qu'eux mêmes et pas ceux qu'ils devraient aimer»* et la troisième bougie s'éteint aussi.

Un enfant arrive dans la pièce, les larmes aux yeux : *«Votre rôle est de brûler et non pas de vous éteindre»*. On entendit alors la voix de la quatrième bougie : *«Ne crains rien ! Aussi longtemps que je brûlerai, nous pourrons rallumer les autres bougies... Mon nom est Espérance»*.

L'enfant prit la flamme de l'Espérance et ralluma la Paix, la Foi et l'Amour...



Et vous, que pensez-vous de cette légende des quatre bougies ? Parfois, on désespère, alors qu'au contraire avec un peu d'espérance, on retrouve la paix, la foi et l'amour.



HISTOIRES DE NOËL

Es war ein gesegneter Abend

Die Schaffnerin wunderte sich über die alte Frau, die an diesem Heiligen Abend als einziger Fahrgast in ihrem Wagen fuhr, von einer Endstation zur andern. Sie wunderte sich, dass sie keine Anstalten machte auszusteigen. Sie konnte nicht verstehen, dass es einen Menschen gab, der an diesem Abend freiwillig in einer Straßenbahn verbrachte. Für sie selbst war der Dienst heute eine Qual. Sie wandte den Blick ab, wenn sie zufällig im Vorüberfahren einen Weihnachtsbaum bemerkte, dessen Kerzen brannten und dessen rote und silberne Kugeln bis zu ihr in den Wagen leuchteten. Sie dachte dann an ihre beiden Kinder, die allein zu Hause im Bett lagen und schliefen. Hoffentlich schliefen ! Beim Abschied vor drei Stunden hatten Lore geweint. „Nun kommt der Weihnachtsmann nicht zu uns, morgen ist es doch nicht mehr richtig.“ Nein, morgen Abend war es nicht mehr richtig. Deshalb war es besser, nicht zu den Weihnachtsbäumen zu schauen, eher zu der alten Frau dort, die auch nicht zu den Glücklichen zu gehören schien.



Sie saß vornübergebeugt, hielt die Hände im Schoß und sah auf den Fußboden, als blickte sie in eine Welt, die versunken war. Einmal bemerkte die Schaffnerin, wie sie sich die Augen wischte. Dann war sie lange Zeit wieder ohne jede Bewegung, ganz verloren an das eigene Schicksal, das ihr an diesem Abend keine Wärme, keine Freude gönnte.

Die Schaffnerin wusste später nicht, woher sie den Mut genommen hatte, die alte Frau anzusprechen, und ihr ein paar Plätzchen anzubieten, die ihr Ingrid daheim noch eingepackt hatte. „Damit du knabbern kannst, Mutti, wenn du traurig wirst“, hatte sie gesagt. Nun knabberte die alte Frau an den Honigkuchen, und die Trostlosigkeit war plötzlich aus dem Wagen verschwunden. „Wissen Sie“, sagte die Frau, „ich hatte zwei Söhne und einen Mann, einen guten Mann, aber der ist schon lange tot. Ein Sohn lebt noch, drüben in Amerika, der andere ist im Krieg geblieben. Ich habe mich an das Alleinsein gewöhnt. Das ganze Jahr über geht es gut, aber am Heiligen Abend kann ich nicht zu Hause sein. Das schleicht es aus allen Ecken auf mich zu, Erinnerungen, Gedanken, Wünsche, -ich muss davor fliehen, sonst bringen sie mich um. Ja, wenn ich noch für jemanden sorgen könnte. So bin ich zu nichts nütze,- das ist schlimm.“

„Ich habe zwei Kinder, die sind traurig, weil ich heute Abend Dienst habe“, sagte die Schaffnerin. „Ich muss arbeiten, mein Mann ist vor zwei Jahren tödlich verunglückt, ich muss Geld verdienen. Morgen habe ich frei und übermorgen bis zum Abend. Wir werden morgen die Kerzen anzünden und beschenken. Ich habe das Essen schon vorgekocht, es bleibt nur wenig zu tun, ich habe viel Zeit für die Mädchen. Es ist nicht leicht, wissen Sie, alles in Ordnung zu halten, den Kindern eine gute Mutter zu sein und einen Beruf auszuüben. Wenn ich nur jemanden hätte, der mal zu Hause nach den Kindern schaute, wenn ich schaffnern muss, ich würde viel ruhiger sein können.“

Sie sahen sich beide an, die alte Frau und die Schaffnerin. Es wurden Gedanken in ihnen beiden wach, die sie noch nicht zu denken wagten. Sie wollten sie auch nicht mit leeren Worten zerreden. So fuhren sie schweigsam miteinander von einer Endstation zur anderen, aber ihr Schweigen war nicht bitter, es war erfüllt von dem guten Gefühl menschlicher Zuneigung, das alles Unklare, Nichtige zwischen ihnen verdrängte und nur dies lebendig sein ließ : den Wunsch, dem Menschen da zu helfen, und das Wissen, dadurch selbst zufrieden zu werden. Vielleicht auch glücklich. Auf der letzten Fahrt sagte die Schaffnerin : „Es wäre schön, wenn Sie morgen Mittag zu uns kommen würden. Die Kinder würden sich freuen. Sie hätten dann mit einmal eine Oma zu Weihnachten bekommen.“ Und sie dachte : Vielleicht bleibt die Oma, und ich kann ruhiger zum Dienst gehen...

Die alte Frau lächelte ein wenig, als sie ihr Kommen versprach. Sie dachte dabei : Vielleicht bekomme ich zwei Enkel geschenkt. Dann wäre mein Leben nicht mehr ohne Sinn.

Sie gingen auseinander, als kennten sie sich schon lange. Sie freuten sich auf morgen.

Anneliese Probst



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE
Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alcace

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

2024, année des Jeux Olympiques Terre de jeux 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Afin que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires, le label Terre de Jeux 2024 a été mis en place. La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre a obtenu ce label.

Les collectivités labellisées Terre de jeux 2024 s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux Olympiques auprès de leurs habitants, dans le respect de la charte Olympique et de la charte Éthique de Paris 2024. Hanau-La Petite Pierre fait partie des 3.500 entités françaises labellisées.

Les trois grands objectifs du label :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport :
 - * Favoriser la découverte des activités sportives tout au long de l'année,
 - * Favoriser le développement du sport-santé dans notre territoire,
 - * Faire du sport un moteur de valorisation de notre territoire et de développement économique,
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.



En 2024, notre service Animation jeunesse et sport va organiser différentes activités sportives, comme le Pumptrack et d'autres disciplines présente aux JO notamment lors des programmes proposés durant les périodes de vacances scolaires et les mercredis après-midi.

La Communauté de Communes a la chance de rejoindre une grande aventure, qui promeut le sport pour tous, les valeurs de l'olympisme et la solidarité entre les différents acteurs sportifs locaux.

Nous invitons toutes les associations du territoire qui souhaitent s'impliquer à nous rejoindre dans cette belle aventure.

Le plus grand pumptrack extérieur du Bas-Rhin à Bouxwiller !

Le pumptrack, situé à Bouxwiller, a ouvert au public le 21 octobre dernier. Initié par la Communauté de Communes, ce tout nouvel équipement est accessible aux amateurs de vélos, de BMX, de trottinettes et de rollers.

Un pumptrack est un parcours en boucle fermée constitué de bosses consécutives et de virages relevés ouvert à tous les amateurs d'engins roulants sans moteur (VTT, BMX, skateboard, trottinettes, rollers et même les draisiennes...) quel que soit leur âge.

Celui de Bouxwiller comprend 3 circuits de niveaux différents :

- le parcours vert de 72m de longueur pour les débutants et les plus jeunes (draisiennes),
- le parcours bleu de 220 m de longueur pour les pratiquants intermédiaires,
- le parcours rouge de 128m de longueur pour les confirmés.

Les objectifs de cet aménagement sont multiples :

- Répondre à la demande croissante des jeunes du territoire pour qui le vélo suscite un nouvel engouement en encadrant et sécurisant cette pratique,
- Accroître l'offre sportive gratuite et accessible à tous (corriger les inégalités d'accès au sport...),
- Fédérer les associations et leurs bénévoles autour d'une pratique et d'un lieu commun,
- Offrir un point de captation de jeunes adhérents et futurs bénévoles aux différentes associations,
- Créer un site support ludique et pédagogique pour les écoles, le pôle jeunesse et sport de la Communauté de Communes et permettre à de nouvelles associations sportives de se constituer,
- Créer un lieu de rencontres et d'interactions,
- Favoriser la pratique cyclable et l'émergence d'une culture vélo sur le territoire en lien avec le schéma directeur cyclable que la Communauté de Communes vient d'approuver.



- L'équipement est propice au développement des habilités motrices dès le plus jeune âge.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

Un équipement à faire vivre

Deux associations locales (Les Petites Pédales et Trail Shepherd) animent le site et y proposent des animations. Le service animation jeunesse de la Communauté de Communes utilise également l'équipement en organisant des séances d'initiation.

Infos pratiques :

Port du casque obligatoire. Le port d'équipements de protection individuelle est fortement conseillé.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la surveillance d'un adulte.

L'accès au pumptrack est gratuit. Les horaires d'ouverture varient en fonction de la saison.

A consulter sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace



Schéma directeur vélo : favoriser la pratique du vélo

Le développement des mobilités douces, et notamment de l'usage du vélo, est un enjeu important pour le territoire de Hanau-La Petite Pierre, afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de tous et d'offrir des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Dans cette optique, un schéma directeur vélo a été élaboré. Ce schéma permet de dresser un cadre et de fixer des objectifs pour réaliser progressivement un véritable maillage intercommunal de pistes cyclables afin de faciliter, mais aussi sécuriser, les déplacements à vélo.

Ce schéma est le fruit d'une large concertation avec les usagers et l'ensemble des acteurs de l'aménagement au sein des différentes communes. Il permet de dresser des perspectives ambitieuses, mais réalistes pour la période 2022-2036. Celles-ci accompagneront l'objectif national de tripler la part modale du vélo dans les déplacements d'ici fin 2023, pour passer dans un premier temps à un peu plus de 3 % de l'ensemble de ceux-ci. Et davantage à moyen terme.

Outre les aménagements en eux-mêmes, le schéma développe aussi la question des services complémentaires, et indispensables, au développement de la pratique (signalétique et jalonnement, stationnement, communication...). En outre, il s'inscrit aussi dans la perspective d'une finalisation d'autres projets d'itinéraires cyclables, telles la liaison «Ingwiller-Wimmenau» de la compétence de la CeA et la connexion avec les réseaux des intercommunalités voisines.

Les prochaines réalisations programmées :

Un bureau d'études travaille actuellement sur la conception de 3 itinéraires cyclables : Obermodern-Menchhoffen, Weiterswiller-Weinbourg-Ingwiller et Wimmenau-Erckartswiller-La Petite Pierre.

Ce schéma a fait l'objet d'un cofinancement de la CeA et de l'ADEME (programme CEE Avelo 2).

+ d'infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Maison des sports et loisirs de nature

D'importants travaux sont réalisés à la Maison du Frasey située à côté de l'Office de Tourisme Intercommunal à La Petite Pierre, afin de transformer le bâtiment en maison des sports et loisirs de nature.

L'objectif est de regrouper à proximité immédiate de l'office de tourisme et de la base VTT, un pôle d'activité facilitant et valorisant l'activité physique et touristique en forêt.

L'un des enjeux est de favoriser la création de nouveaux services et offres touristiques, et d'accompagner des prestataires dans leur développement comme la société Loc'Bike & Trot et l'agence réceptive Traces Vosges du Nord déjà installées dans le bâtiment.

Cyclistes et randonneurs trouveront dans le bâtiment et ses extérieurs différents équipements : station de lavage et de réparation pour les vélos, casiers, douches et vestiaires, bornes de recharge en libre service pour vélo à assistance électrique et des arceaux de stationnement.

Des espaces, bureaux et salles d'activité seront aménagés et disponibles à la location.

La Maison ouvrira au public courant 2024.

+ d'infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Activités au Centre aquatique Hanautic

Le Centre aquatique Hanautic (Bouxwiller) vous accueille toute l'année. Que vous veniez pour vous détendre, faire du sport ou passer du bon temps en famille ou entre amis, vous trouverez forcément une activité qui vous plaira. Pour les personnes à la recherche de relaxation, l'espace détente avec sauna, hammam et puits d'eau froide répondra à vos attentes.

En été, un espace extérieur de 2 hectares vous permet même de venir pique-niquer ou simplement de profiter du soleil.

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année. Peu importe votre forme physique, vous trouverez une activité qui vous correspond comme l'aquafitness pour bouger dans l'eau, l'aquabike pour brûler un maximum de calories et la gym'douce pour faire du sport en douceur.

Pour les enfants, l'école de natation propose des cours à l'année.

+ d'infos : piscines.hanau-lapetitepierre.alsace

Soyez informés instantanément grâce à l'application Citykomi®

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe sur notre territoire de Hanau-La Petite Pierre, la Communauté de Communes a déployé Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes directement sur votre smartphone ou votre tablette. Un événement à venir ? Une actualité ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Télécharger notre application gratuite sur Apple Store ou sur Google Play.



VISITE DU SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER...

Le samedi 10 juin 2023, par une belle journée ensoleillée, les conseillers municipaux accompagnés de leurs conjoints ont pu visiter les installations de production et de distribution du Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs par lequel la Commune de Schillersdorf est fournie en eau potable.

C'est grâce aux explications et informations communiquées par **M. Marcel JUND**, ancien agent releveur et agent effectuant le contrôle et la surveillance des infrastructures, que tous les visiteurs ont mieux compris l'importance de toute cette organisation complexe.

La constitution de ce Syndicat a été autorisée par un arrêté préfectoral du 28 mai 1947, donc c'est déjà une histoire ancienne. A l'origine, seules les communes d'Offwiller, de Bischholtz, de Mulhausen, de Schillersdorf et d'Uhrwiller composaient le groupement. Par la suite d'autres communes se sont rajoutées : Kindwiller et Bitschhoffen (1949), Rothbach (1991) et Engwiller (1993), soit au total la population de neuf communes qui consomme l'eau puisée en forêt d'Offwiller (environ 4.600 habitants).

Cela représente une production annuelle de 260.000 m³ par an, une consommation annuelle de 230.000 m³/an et plus de 60 kilomètres de réseaux de distribution.

Pour permettre à tous les abonnés d'ouvrir le robinet et de laisser couler une eau parfaitement traitée, le Syndicat est propriétaire d'importantes infrastructures :

- 4 sources captant la nappe des grès vosgiens au Nord de Rothbach
- 2 forages (puits 5 et 6) exploités en commun avec le périmètre de la Moder
- 2 interconnexions avec les installations de La Moder, à Schillersdorf, d'une part, et à Bitschhoffen - La Walck, d'autre part
- 2 stations de pompage, l'une à Engwiller et une nouvelle à Offwiller en fonction depuis 2009
- 1 nouvelle station de traitement commune avec le Périmètre de la Moder, ainsi que
- 4 réservoirs de stockage, à savoir :
 - Les 2 réservoirs d'Offwiller de 550 m³ chacun
 - Le château d'eau d'Uhrwiller (200 m³)
 - Le réservoir d'Engwiller (90 m³)
 - La bache d'Engwiller (30 m³)



Nouvelle station de pompage d'Offwiller



Les 2 réservoirs d'Offwiller



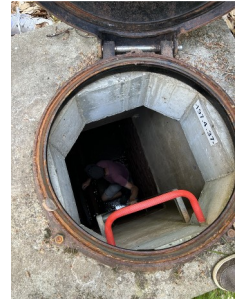
Nouvelle station de traitement d'Offwiller



Château d'eau d'Uhrwiller

La tournée des installations a débuté en forêt d'Offwiller avec la visite de l'ancienne station de traitement du Linthal ainsi que d'un puits (pour exemple : le puits n° 6 a une profondeur de 120 mètres avec une capacité de production de 50 m³/h).

Le groupe s'est ensuite rendu à la nouvelle station de pompage qui a été nécessaire pour remettre à niveau celle datant de 1950. **Marcel** a donné les renseignements concernant le fonctionnement de cet ouvrage



SYNDICAT DES EAUX
D'OFFWILLER ET ENVIRONS
STATION DE POMPAGE
DES SOURCES

La visite s'est terminée par la station de traitement et les réservoirs d'Offwiller.

Cette station est destinée au traitement de l'arsenic (taux naturel trop élevé) et de l'agressivité de l'eau (260 m³/h), ceci afin de délivrer une eau conforme aux exigences de qualité.

Suite à ces traitements et avant mise en distribution, l'eau subit une désinfection par un stérilisateur UV, ce procédé présente l'avantage de ne pas générer de goût. Une désinfection de secours par injection de chlore peut aussi être mise en place, ce qui arrive de temps en temps si une contamination est constatée ; des contrôles réguliers de l'eau destinée à la consommation sont effectués par les services du SDEA.

Un grand merci à Marcel pour la visite de ces installations !



INFOS SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER...

Deux nouveaux agents releveurs

Le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs a recruté deux nouveaux agents chargés de relever les consommations d'eau potable des habitants, en remplacement de Lydia et Rolland DIFFINÉ qui ont fait valoir leurs droits à la retraite après dix années de service.

Il s'agit de **Mickaël DIFFINÉ** originaire de Mulhausen et d'**Emmanuel RISCH** originaire de Bitschhoffen. Comme par le passé, ces deux agents se présenteront auprès de chaque abonné deux fois dans l'année afin d'y réaliser **un relevé visuel du compteur d'eau**. Pour cela, ils ont besoin d'accéder à votre compteur d'eau, impérativement.

Par avance, nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez bien leur réserver à chacun de leur passage chez vous.

Pour prouver leur qualité, ces deux agents sont porteurs d'une carte professionnelle tricolore qu'ils pourront vous présenter sur simple demande.

Au sein du Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs, le relevé des consommations d'eau continue à se faire manuellement, par lecture directe du compteur d'eau et non par lecture à distance.

Cette lecture est faite deux fois dans l'année (entre le 15/2 et le 15/4, et entre le 15/8 et le 15/10) et donne donc lieu à deux factures semestrielles.

En cas d'absence lors du passage des agents à votre domicile, un courrier est glissé dans votre boîte aux lettres : il vous invite à communiquer aux agents votre consommation d'eau par courriel, à l'adresse indiquée.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, prière de contacter le secrétariat du Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs au 03.88.89.31.31.

SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS - 17a, rue de la Libération - 67340 OFFWILLER



Maison des Ados

C'est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes de 15 à 25 ans ainsi que pour leurs familles et leurs proches.

Ils et elles peuvent y trouver des réponses à leurs préoccupations qu'elles soient psychiques, relationnelles, physiques, sociales, éducatives ou juridiques. En individuel ou en collectif.

Accueil confidentiel et gratuit, avec ou sans les parents.

Une permanence est organisée à la Maison de la Famille à Ingwiller tous les 15 jours avec ou sans rendez-vous :

Tél. : 03.88.11.65.65

Mail : accueil@maisondesados-strasbourg.eu

Site internet : www.maisondesados-strasbourg.eu



BAUX DE CHASSE 2024-2033...

Dans les départements soumis au droit local, le droit de chasse sur les terres est administré par la commune, au nom et pour le compte des propriétaires. Les baux de chasse sont établis pour une durée de 9 ans et la période des baux actuels expire le 1er février 2024.



La première phase de la procédure de relocation pour la période allant du 2 février 2024 au 1er février 2033, a été de consulter les propriétaires fonciers, fin juin 2023, la commune souhaitant bénéficier de l'argent de la location qui est utilisé pour moitié au versement à la Caisse Accidents Agricoles du Bas-Rhin. Ceci n'est toutefois possible que si deux tiers au moins des propriétaires représentant deux tiers au moins des terrains du territoire communal donnent leur accord pour l'abandon du loyer de la chasse à la commune, ce qui a été le cas pour Schillersdorf.

Dans un deuxième temps et après avis de la commission consultative de la chasse (composée par les personnes suivantes : le maire, deux membres du conseil municipal, des représentants de la Direction Départementale des Territoires, de la Fédération des chasseurs, du Centre National de la Propriété Forestière, du lieutenant de Louveterie, du délégué régional de l'Office National des Forêts, de l'Office Français de la Biodiversité, du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers, des syndicats agricoles), le conseil municipal a approuvé la constitution et le périmètre des lots de chasse, leurs caractéristiques et le choix du mode de location, à savoir par convention de gré à gré.

Les deux lots de chasse sont donc constitué comme suit :

- ◆ Lot n° 1 d'une surface de 376 hectares dont 46 ha de forêt situé au nord de la route départementale n° 105 et
- ◆ Lot n° 2 d'une surface de 332 hectares dont 95 ha de forêt situé au sud de cette même route départementale n° 105.

Les locataires actuels, ayant fait valoir leur droit de priorité et pouvoir reprendre la location des lots de chasse communaux, des négociations ont été entreprises avec la municipalité et un accord a été trouvé.

Une délibération a été prise lors de la séance du 23 octobre 2023 pour l'agrément des candidatures des locataires et l'approbation des conventions de gré à gré. Par ailleurs, il a été donné autorisation au maire pour la signature de ces conventions avant le 2 novembre 2023, délai de rigueur.



Les lots de chasse de la commune ont donc été remis en location pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033, aux conditions suivantes :

- ◆ Lot n° 1 : M. HAUSS Fabien pour un montant de 3.400,00 €
- ◆ Lot n° 2 : M. WEITEL Jean-Rémy pour un montant de 3.000,00 €



PARC NATUREL DES VOSGES DU NORD...

Ci-dessous, les bons réflexes à adopter dans le Parc Naturel des Vosges du Nord !



#QuandOnArriveEnParc

www.parc-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc



QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?

LE TRI DES DECHETS, C'EST OBLIGATOIRE EN 2024 ?

La loi AGECE impose aux **collectivités** de mettre en place une solution de tri à la **source des déchets alimentaires** au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE SMICTOM ALORS ?

Aujourd'hui, **3 solutions** s'offrent à vous selon votre lieu de résidence.



Si vous possédez un jardin, le Smictom vous propose des **composteurs** à tarifs préférentiels (40€ le bac de 300L et 50€ le bac de 600L à compter du 1^{er} janvier 2024) et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.



Si votre commune a opté pour les **placettes de compostage**, vous pouvez y déposer vos biodéchets, mais également profiter du compost que vous avez produit !



Enfin, si vous résidez dans un quartier avec des habitats collectifs, des points d'apport volontaire (ou « **bornes** ») vous permettent de déposer vos biodéchets. Ils seront envoyés en usine de méthanisation pour créer de l'énergie.

Pour connaître la localisation des bornes et des placettes, rendez-vous sur le site du Smictom !

J'AI DEJA UN COMPOSTEUR, EST-CE QUE JE DOIS PLUTOT METTRE MES DECHETS DANS UNE BORNE ?

Mais non ! Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information et vente de composteurs en bois à prix exceptionnel).

COMMENT GERER MES BIODECHETS SANS NUISANCE A LA MAISON ?

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.

Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne/placette/composteur, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les moucheron. Les bornes et placettes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri. Les sacs kraft et biodégradables sont acceptés uniquement dans les bornes, et pas dans les placettes de compostage.

Des sacs kraft, au tarif de 2€ les 50 sont disponibles au Smictom et dans chaque déchèterie fixe.



ÉTAT CIVIL 2023

BIENVENUE

BOUETEL Luc et Marie-Aline - 16 rue des Vignes
GRUNEWALD Samuel et Laura - 10 rue des Vignes
Famille LABOUREAUX - 10 rue des Chênes
LEININGER Catherine et ses enfants - 31 rue du Pasteur Schroeder
STEINMETZ Ludovic, DAENTZER Nadège et Clémence
5 rue Kirchberg
UNGERER Claudia et son fils ZAEPFEL Bastien
7 rue des Vignes



MARIAGE

WEINGAESSEL Pierre et ROTH Stéphanie le 2 septembre 2023



NAISSANCES

KOPPITZ Emile - le 1er juillet 2023 - 7, impasse des Forgerons
HELMSTETTER Lyera et Néva - le 23 octobre 2023 - 1 rue de l'Argile



DÉCÈS

METZGER Charles - 93 ans - le 15 juillet 2023

"Sincères condoléances à la famille"



LES JUBILAIRES 2023

60 NOCES DE DIAMANT 60



Les époux **MULLER Werner et Erna née HEITZ**
se sont mariés le 23 novembre 1963

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2023



97 ans	SCHAEFFER Irène	Anct 13 rue du Pasteur Schroeder
96 ans	KUHM Robert	5 rue des Comtes de Hanau
95 ans	LIENHARDT Anne	6 rue du Pasteur Schroeder
92 ans	DUCHMANN Madeleine MERCKLING Charles	36 rue des Comtes de Hanau 5 rue des Puits
91 ans	MERCKLING Adolphe	9 rue des Chênes
90 ans	PETER Marie-Lina	19 rue des Comtes de Hanau
89 ans	BURGMANN Evelyne MERCKLING Erna	10 rue Kirchberg 9 rue des Chênes
88 ans	BOOS Georges MILLER Anne STRUB Anna	8 rue du Moulin 28 rue du Pasteur Schroeder 15 rue des Comtes de Hanau
87 ans	SCHWEYER Lina SIMON Pierre STALLER Émile	4 rue des Comtes de Hanau 9 rue du Moulin 11 rue des Chênes
86 ans	BRUMBTER Charles JUNG Jeanne LUCKEL Liliane	1 route de Mulhausen 27 rue du Pasteur Schroeder 23 rue des Puits
85 ans	BRUMBTER Frieda VAILLANT Guy	1 route de Mulhausen 1 rue de l'Argile
84 ans	KRIEGER Frida MERCKLING René WOLFF Jean	26 rue des Comtes de Hanau 6 rue des Chênes 7 rue du Moulin
83 ans	MUTZIG Jeannette OUVRARD Nicole	10 rue du Moulin 1 rue de l'Argile
82 ans	BALZER Eric KIRCHER Marie-Lina MERCKLING Richard MULLER Erna WOLFF Hedwige	5 route d'Ingwiller 1 impasse des Forgerons 27 rue des Puits 8 impasse des Forgerons 7 rue du Moulin
81 ans	MAHLER Hanna MAHLER Jacques MERCKLING Hilda MERCKLING Robert MULLER Werner	22 rue du Pasteur Schroeder 22 rue du Pasteur Schroeder 6 rue des Chênes 30 rue des Comtes de Hanau 8 impasse des Forgerons
80 ans	RUEFF Gérard MERCKLING Théo ZEBST Anne	16 rue des Comtes de Hanau 7 rue Spiess 7 rue du Pasteur Schroeder

JOYEUX ANNIVERSAIRE

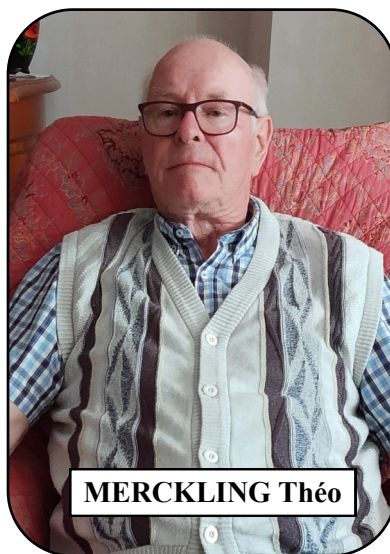


LES JUBILAIRES 2023

80 ANS



RUEFF Gérard



MERCKLING Théo

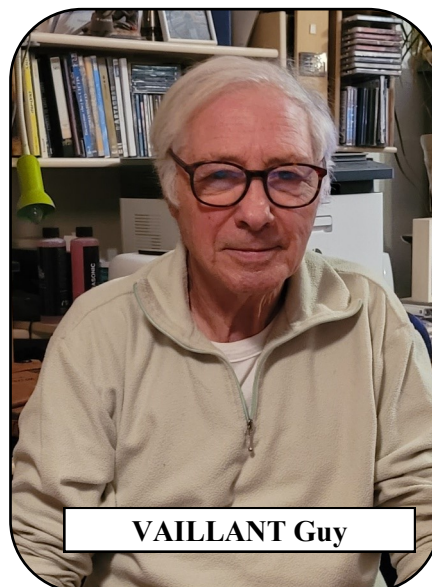


ZEBST Anne

85 ANS



BRUMBTER Frieda



VAILLANT Guy

90 ANS



PETER Marie Lina

95 ANS



LIENHARDT Anne



À VOS JEUX...



Saurez-vous retrouver cette maisons
ainsi que les sept différences entre
les deux clichés ?

Bon amusement !

Pascal VAUBOURG



INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES...

L'autonomie énergétique du territoire, c'est aujourd'hui qu'elle se construit !

L'énergie est notre avenir... elle est indispensable à notre territoire et nous devons exploiter toutes les opportunités qui existent et sont disponibles. Dans le domaine de l'énergie solaire, les toits des bâtiments publics, du fait de leur taille, sont souvent propices mais peu utilisés car les collectivités manquent de moyens financiers et humains pour investir dans des centrales photovoltaïques.

C'est là qu'intervient **Centrales Villageoises du Pays de Saverne (CVPS)**, une entreprise citoyenne de production d'énergies renouvelables. Grâce à nos 8 installations qui fonctionnent sur les écoles, mairies, centres sportifs ou entreprises du Pays de Saverne, nous produisons une électricité verte et locale. Ces investissements ont été possibles grâce aux nombreux citoyens qui deviennent actionnaires de CVPS en plaçant un peu de leurs économies (1 action = 100 €).

Nous pouvons et voulons produire encore plus d'énergie, donc financer encore plus d'installations ; pour cela nous avons trouvé de nouveaux toits à Steinbourg, Dettwiller, Saessolsheim et Ingwiller entre autres. En 2024, nous voulons concrétiser cela par un projet d'autoconsommation collective et pour cela nous comptons sur la participation d'un plus grand nombre de citoyens de notre territoire.

Devenez actionnaire et offrez une action à vos enfants, petits-enfants pour Noël.

Un nouveau collectif de citoyens convaincus et enthousiastes existe sur le territoire de Hanau-La Petite Pierre et ils sont prêt avec votre soutien à développer des projets photovoltaïques dans vos communes, votre territoire.

Pour les particuliers qui ont le souhait de produire eux-mêmes une partie de leur énergie en autoconsommation individuelle, Centrales Villageoises organise une commande groupée de kits photovoltaïques en février : c'est une solution facile, avantageuse (économie sur les frais de livraison) pour avoir, dès les beaux jours du printemps, de l'électricité produite chez soi et pour sa propre consommation.



Tous nos projets (prochaines installations, kit PV, animations) sont consultables sur notre site :

www.cvps.fr

Si vous avez des questions, contactez-nous à l'adresse :

paysdesaverne@centralesvillageoises.fr



Challenge AMF 67

En partenariat avec l'association des maires du Bas-Rhin, **ORANGE lance un Challenge** pour encourager les mairies bas-rhinoises à collecter les mobiles usagers pour les recycler ensuite.

Ce Challenge a pour bût de récompenser 3 communes ayant collecté le plus de mobiles en fonction de leur nombre d'habitants.

Toutes les communes ont une chance de remporter l'un des trois lots : des arbres d'ornement à planter.

Les habitants pourront du **1er décembre 2023 au 9 février 2024**, apporter leurs mobiles usagers dans un collecteur déposé à la Mairie.



Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :



Créer des emplois

En France :
pour 25 000 téléphones recyclés,
1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique :
5 ateliers et 27 emplois créés
depuis 2010 pour collecter
des déchets de mobiles et
les renvoyer en France
(pour les recycler).



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisés
sont recyclés et leurs
métaux récupérés par
un éco-organisme.



emmaüs
INTERNATIONAL

Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du
recyclage sont reconditionnés
et revendus au profit du réseau
Emmaüs International.



Venez nombreux pour déposer vos téléphones mobiles usagers ou non utilisés dans le collecteur mis à votre disposition en Mairie

INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES...

CONTENEURS VETEMENTS

Depuis quelques années, un conteneur pour recueillir les vêtements usagés, chaussures et textiles, destinés à être recyclés, est en place à côté de ceux destinés au verre, sur le côté du hangar communal situé rue du Moulin.

C'est la Société COLTHAB de Weyersheim qui en est le gestionnaire, son activité s'étend sur les départements 67, 68 et 57. Elle participe activement à la dynamique de la filière textile en offrant une seconde vie à la marchandise.

La France qui collecte seulement 165.000 T, ne récupère que 15 % des textiles usagés, contre près de 38 % en Allemagne. La collecte des textiles permet d'alléger le volume des ordures ménagères ainsi que le coût de leur élimination.

Par la mise en place de cet outil, les habitants peuvent contribuer à la réduction des déchets et COLTHAB a sollicité la commune mi-septembre pour l'installation d'un 2ème conteneur étant donné que les collectes sont de plus en plus importantes. En effet, en 2022, 3,480 tonnes ont été récupérés alors qu'en 2023, à mi septembre c'était déjà 5,100 tonnes.

COLTHAB transmet les remerciements à tous les citoyens pour cette contribution, autant de marchandise qui retrouve une seconde vie !

La marchandise récupérée est transmise à une entreprise de tri certifiée et les vêtements encore en bon état seront revendus par le biais de friperie, notamment celle qui a été ouverte en 2021 à Haguenau - 3 rue du Taubenhof, IDEAL FRIPE (voir affiche ci-contre).

Donner, recycler, relayer le message du tri sélectif c'est faire un geste utile pour la planète et participer activement à la gestion de la fin de vie des produits.



IDEAL FRIPE

Passionné de mode
En recherche d'un style ?

ECO RESPONSABLE ?

Chineur

Ou simplement pour vous faire plaisir

Pensez IDEAL FRIPE !

- Arrivage permanent de vêtements, chaussures et accessoires
- Des prix imbattables toute l'année !
- Un rangement par taille
- VINTAGE - UPCYCLING il y en a pour tous les goûts...

RDV dans votre magasin au
3 rue du Taubenhof - HAGUENAU - ZI CORA
Du lundi au vendredi 9h30-19h
Samedi 9h30-18h

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Envie de donner une seconde vie à vos vêtements et accessoires en bon état? En dehors du point de collecte, il existe aussi une association créée en 2023 à Ingwiller qui en fera bon usage. Il s'agit du «P'tit déclic».

Cette association à but non lucratif a pour objet de lutter contre la précarité et le gaspillage, de renforcer les liens sociaux et les solidarités entre les habitants.

Dans cet esprit, le «P'tit déclic» mène une activité de vente d'objets de seconde main qui permettra à terme de financer une épicerie solidaire. Vous pourrez les retrouver chaque 3ème samedi du mois dans les locaux de l'Escale, l'ancienne gare d'Ingwiller.



INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES...



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU



COMMUNIQUÉ AUX HABITANTS ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

Un partenariat collaboratif pour des Économies d'Énergie Durables

Dans le contexte actuel de hausses constantes du prix des énergies, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Savernne Plaine et Plateau (PETR) qui rassemble 118 communes s'associe à COSI HABITAT, structure de conseil en rénovation thermique et isolation pour mettre en œuvre une opération innovante et collective d'ampleur, ciblée sur la première cause de déperdition énergétique dans l'habitat (jusqu'à 30 % source ADEME) :

L'isolation de combles non aménagés par soufflage.

Pourquoi ?

Parce qu'ils sont simples, rapides, peu onéreux et efficaces en toutes saisons (hivers rigoureux ou fortes chaleurs), ces travaux de « première nécessité » sont un pas concret dans le processus de rénovation énergétique de l'habitat et un élément de réponse à l'inflation et l'envolée du prix des énergies.

Pour quels résultats ?

En limitant collectivement notre consommation énergétique, en réalisant **des économies de 15 à 20% sur nos factures de chauffage**, en réduisant substantiellement nos émissions de CO₂, votre adhésion et la synergie créées autour de cette initiative permettront, nous en sommes convaincus, d'impacter durablement et bénéfiquement, l'ensemble du territoire sur lequel nous vivons.

Ensemble, adoptons des pratiques responsables

Dans le cadre de cette opération, tout le territoire bénéficiera :

- D'un accompagnement personnalisé
- D'un tarif au M² négocié aux meilleures conditions
- D'une garantie de bonne exécution des travaux et du respect des normes

**Unissons nos efforts pour économiser
nos ressources et préserver notre environnement**



INFOS | 03 54 88 33 11  **CosiHabitat**

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE RÉPONDRA À VOS QUESTIONS ET VOUS GUIDERA DANS VOS DÉMARCHES

INFOS PRATIQUES - INFOS COMMUNALES...

INFO BMS 333



L'équipe des bénévoles de
la bibliothèque intercommunale
vous remercie de votre fidélité
et vous souhaite de
très bonnes fêtes de fin d'année.

Pas de permanence

le mardi 26 décembre et
le samedi 30 décembre 2023
Reprise le mardi 2 janvier 2024

**La Mairie sera fermée pour
congés de fin d'année
du 23 décembre 2023 au
3 janvier 2024 inclus.**

BRULÂGE ET DÉPÔT SAUVAGE

Le brûlage :

La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est **désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.**

Les déchets verts doivent être valorisés par la filière du compostage ou transportés dans un centre de collecte. Le brûlage génère un trouble important du voisinage, un risque non négligeable d'incendie, mais surtout l'émission de particules fines, de dioxines, de benzène, d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques...

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020.

- **Amende jusqu'à 450 €**, en cas de non-respect de la loi (article 131-13 du Code pénal).

Le dépôt sauvage :

Le dépôt en masse de végétaux génère des jus de fermentation très concentrés, soit une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

- **Amende jusqu'à 1.500 € et confiscation du véhicule ayant servi au transport** (articles R.632-1 et 635-8 du code pénal)

L'HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Nous vous rappelons qu'en cas de neige, il faut dégager les trottoirs et une partie de la chaussée devant votre domicile. Pour le verglas, veuillez répandre des cendres, du sable ou du sel. Cette consigne est valable pour les propriétaires ainsi que pour les locataires.

Merci aux voisins ou aux membres de la famille des personnes âgées seules ne pouvant plus effectuer le déneigement d'intervenir à leur place.



**Le Maire,
les Adjoints,
les conseillers
municipaux et
le personnel
communal
vous souhaitent
d'agréables
Fêtes de fin
d'année !**



JOYEUX NOËL

Vorweihnacht

Bald ist Weihnacht, wie freu ich mich drauf,
da putzt uns die Mutter ein Bäumlein schön auf,
es glänzen die Äpfel, es funkeln die Stern,
wie hab'n wir doch alle das Weihnachtsfest gern.

Nuit de Noël

Chut, chut !
Plus un bruit !
La maison est endormie.
Père Noël s'est laissé glisser
Le long de la cheminée.

Chut, chut !
Moins de cris !
La maison s'est réveillée.
Les jouets sont déposés.
Père Noël s'est envolé.

Magdalena



BONNE ANNÉE 2024

Wünsche zum neuen Jahr

Ein bisschen mehr Friede und weniger Streit
Ein bisschen mehr Güte und weniger Neid
Ein bisschen mehr Liebe und weniger Hass
Ein bisschen mehr Wahrheit - das wäre was
Statt so viel Unrast ein bisschen mehr Ruh
Statt immer nur Ich ein bisschen mehr Du
Statt Angst und Hemmung ein bisschen mehr Mut
Und Kraft zum Handeln - das wäre gut.
In Trübsal und Dunkel ein bisschen mehr Licht
Kein quälend Verlangen, ein bisschen Verzicht
Und viel mehr Blumen, solange es geht
Nicht erst an Gräbern - da blühen sie zu spät.
Ziel sei der Friede des Herzens
Besseres weiss ich nicht.

Peter Rosegger, 1843-1918

